

# L'ECHO DES CALANQUES

Regrouper toutes les volontés pour maintenir l'intégralité et assurer la sauvegarde du site classé des Calanques.

Janvier 2010

N° 40

## SOMMAIRE

Editorial .....	1	Le point sur les acquisitions du CELRL.....	5
UCL répond à la presse .....	2	A la devanture du libraire .....	5
Activités d'UCL en 2009 .....	3	Appel à cotisation.....	6
Prochaine conférence .....	4	A ceux qui changent d'adresse.....	8

## EDITORIAL

Chers Amis,

Tous les membres du conseil d'administration d'UCL se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année et de parfaite santé. Nous souhaitons tous également que 2010 soit une excellente année pour nos Calanques, celle de la création du parc national dans lequel nous avons mis tous nos espoirs, pour obtenir, enfin, la protection de ce territoire exceptionnel.

Mais, les Nations Unies ont aussi proclamé 2010 année internationale de la biodiversité. Elles souhaitent ainsi alerter l'opinion publique sur l'état et le déclin de la biodiversité dans le monde et encourager chacun à mener les actions nécessaires afin de préserver l'indispensable diversité biologique.

Qu'est-ce que la biodiversité ? C'est une notion récente qui date de 1992.

C'est l'ensemble (diversité) du vivant sur notre planète à tous les niveaux : les espèces qui constituent l'élément central de la diversité biologique, les écosystèmes et les gènes au sein de l'espèce. Le gène est l'unité fondamentale de la sélection naturelle, donc de l'évolution. Si une espèce disparaît, avec elle disparaissent de nombreuses espèces. Les hommes bien sûr en font partie. C'est en quelque sorte l'ensemble des espèces présentes sur la terre (plantes, animaux, micro-organismes, homme, etc..), les communautés formées par ces espèces et les habitats dans lesquels ils vivent.

Or, cette biodiversité est en grand danger. L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) estime à 7000 le nombre des espèces en voie d'extinction, dont, par exemple, 23% chez les seuls mammifères ! Certes, il y a eu, au cours des temps géologiques, des extinctions massives ; on en compte cinq, dont la dernière est celle des dinosaures, à la fin de l'ère secondaire. Nous en sommes à la sixième, mais celle-ci est liée surtout aux activités humaines, c'est à dire que l'homme en est la cause principale, et la rapidité de ces dégradations est une caractéristique de notre époque.

Quelles sont les menaces ? La destruction et la dégradation du milieu naturel, la surexploitation des sols, des mines et des océans, l'introduction d'espèces envahissantes, les pollutions et le changement climatique

A l'échelle mondiale, sont sur la liste rouge de l'UICN : ¼ des mammifères, ¼ des coraux constructeurs de récifs, ¼ des espèces de conifères, 1/8 des oiseaux et 1/3 des amphibiens, etc..

La France métropolitaine est le 4<sup>ème</sup> pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées, après l'Espagne, le Portugal et l'Italie. Cette situation est en rapport avec la richesse biologiques des pays de la Méditerranée, un des 34 points chauds de la biodiversité mondiale (le point chaud est défini comme une zone de la planète à la fois très riche en espèces et très menacé).

La France doit donc mener une action particulièrement forte : si 25% de son espace est formé de zones inventoriées écologiques, seulement 1,2% de son territoire est protégé par des Parcs nationaux et autres réserves.

Nos Calanques possèdent, vous le savez, à côté de leur paysage exceptionnel, une faune et une flore remarquables. Elles sont riches d'espèces rares et protégées, que les chercheurs ont bien étudiées et qu'UCL veut conserver : le Parc National des Calanques est indispensable pour que cette biodiversité soit sauvegardée.

2010 est une année décisive pour ce parc : le GIP doit rédiger le projet de charte après avoir mené une concertation avec élus et usagers, concertation à laquelle UCL participe activement. Il est essentiel que ce soit un succès et qu'une somme d'intérêts catégoriels égoïstes ne vienne pas empêcher l'intérêt général d'être respecté.

Madeleine BARBIER-BROSSAT, présidente

---

## UCL REpond A LA PRESSE

---

*Nous rapportons ci-après l'article que nous avons envoyé au Rédacteur en chef de La Provence pour publication, suite aux articles parus dans ce journal le 30 décembre 2009 et le 12 janvier 2010. L'UDVN 13 et l'AMIEU se sont jointes à nous dans cette démarche qui vise à rétablir certaines vérités.*

« La Provence, dans les articles du 30 décembre 2009 et du 12 janvier 2010 sur le projet de Parc National des Calanques, rapporte les contestations d'une poignée d'usagers qui ne sont qu'un ensemble de contre-vérités auxquelles des réponses précises ont déjà été apportées.

Depuis la création du GIP, UCL et UDVN 13 participent, en tant qu'administrateurs, aux travaux pour l'élaboration de la charte qui régira le Parc National.

La réglementation évoquée pour l'élaboration de la charte est le plus souvent une réglementation déjà existante, intégrant l'usage du barbecue ou la tenue de chiens en laisse ... Les contestataires actuels avoueraient-ils donc être « hors la loi » ?

Jamais il n'a été dit :

- que les jeunes et les moins jeunes ne pourraient plus traverser la calanque de Sormiou à la nage,
- que la Rade du Frioul à l'île Verte serait bloquée et interdite, mais seulement que les mouillages devaient y être organisés.

Qui peut oser prétendre :

- n'avoir jamais remonté son ancre sans arracher de posidonies,
- que tous les bateaux sont équipés de « caisses noires » alors que seuls les bateaux de construction récente possèdent cet équipement,
- que les cabanoniers déversent leurs matières fécales en mer alors qu'ils utilisent des cuves régulièrement vidées,
- que l'on ne parle que du « politiquement correct » quand des études sont menées pour résoudre le problème épineux et onéreux de Cortiou et qu'il y a des concertations en cours avec les bateliers pour résoudre les problèmes : sécurité, pollutions, ...,
- que rapporter ses déchets directement au port constitue une contrainte insurmontable pour les plaisanciers et que des poubelles en mer seraient la panacée,
- que les régates de voiliers seraient interdites.

Il est très vrai de dire que chacun est pour le Parc, à condition qu'il ne dérange pas ses habitudes, étant entendu que c'est toujours le voisin qui doit faire un effort. Comment peut-on soutenir que l'on aime les Calanques et qu'on souhaite un parc qui les protège quand on est prêt à contribuer à leur destruction pour satisfaire des intérêts particuliers ? »

Union Calanques Littoral  
Union Départementale Vie Nature 13  
Atelier Marseillais d'Initiatives en Ecologie Urbaine

# ACTIVITES D'U.C.L. EN 2009

---

Les activités d'UCL dans l'année 2009 ont été nombreuses et très diverses, liées surtout à la dernière phase de travail avant le décret de création du Parc National.

## 1) Participation au Groupement d'Intérêt Public des Calanques

Lors de l'assemblée générale du G.I.P. le 15 mai 2009, UCL a été réélue pour trois ans au **bureau** et au **conseil d'administration** du GIP en tant qu'association de protection de l'environnement.

A ce titre, UCL, a donné son avis sur le **dossier d'avant-projet** qui a été envoyé au ministère par le GIP en février. Depuis la prise en considération par l'Etat de cet avant-projet, UCL participe activement aux nombreuses réunions des **cinq ateliers de concertation**, aux **réunions territoriales** ainsi qu'aux **réunions publiques**, qui ont lieu en vue d'établir un consensus permettant la rédaction de la charte. Celle-ci doit fixer les règles et les usages des différentes activités.

Dans ce cadre, UCL participe également à la **commission du parc national**, qui, le 20 février, a été chargée d'émettre des propositions sur l'organisation de la phase de concertation pour l'élaboration de la charte.

### Natura 2000.

UCL a participé à la réunion de restitution du **volet terrestre** (tome 2) du DOCOB du secteur Calanques/archipel de Riou (31 mars), ainsi qu'à celle de restitution du **volet maritime** (tome 2) du DOCOB pour le secteur des Calanques (partie marine) et l'archipel de Riou (10 avril).

## 2) Autres activités propres à UCL

### **Journée « Calanques propres »**

Le **6 juin**, UCL a participé à la journée « Calanques Propres » avec ses adhérents et les randonneurs de passage, depuis La Cayolle jusqu'à Sormiou ; UCL profite de ces rencontres pour **sensibiliser** le public au respect de l'environnement.

### **Publication de notre journal « L'Echo des Calanques »**

UCL sensibilise ses lecteurs à la protection de l'environnement et particulièrement au travail fait par le GIP pour qu'ils puissent **participer en connaissance de cause** à la concertation menée actuellement qui définira les règles et les usages à travers la charte.

Trois numéros sont parus en 2009 : N° 37 - janvier 2009

N° 38 - mai 2009

N° 39 - novembre 2009

### **Conférence**

Le 13 janvier, **Nardo VICENTE**, professeur émérite de biologie marine à l'Université et directeur de l'Institut océanographique Paul Ricard, a donné pour UCL une conférence intitulée « **Fragile Méditerranée : le temps des réserves** », suivie par un très nombreux public.

## Encadrement d'étudiants.

UCL a encadré en 2009 les stages de deux étudiants :

- **Matthieu Meyer**, qui suit une formation en BTSA Gestion et protection de la nature, option « gestion des espaces naturels », au lycée agricole de Valabre. Il a poursuivi son stage sur l'étude et la gestion d'un territoire à protéger (Calanque de Sormiou), commencé fin 2008, et présentera son mémoire à la fin de l'année scolaire 2010.
- **Julien Guironnet** suit la même formation, également au lycée agricole de Valabre, et a commencé un stage sur le même sujet, mais dans la calanque de Morgiou.

### 3) Participations diverses

- Le **15 janvier**, participation à la réunion du **Comité consultatif de la réserve naturelle de Riou** dont UCL fait partie. Bilan d'activité de l'année 2008 de la réserve et programme prévisionnel pour 2009
- Le **10 février**, UCL a adressé une **lettre aux députés**, ainsi que plusieurs milliers de pétitions demandant que « Tout le site classé et les sites inscrits fassent partie du cœur de parc »
- Le **20 mars**, trois membres du conseil d'administration d'UCL ont suivi une **journée de formation juridique** organisée par l'URVN Paca
- Le **31 mars**, réunion suscitée par le **Conseil Général**, au cours de laquelle le **comité local de gestion des domaines départementaux** du domaine de Marseilleveyre a présenté le bilan de gestion 2008, ainsi que le programme des travaux pour 2009.
- Le **10 avril**, participation au **débat « pour un Parc National au grand cœur »** organisé par le collectif « La Ciotat cœur de parc »
- Le **15 avril**, **assemblée générale** d'UCL à la Cité des associations
- Le **2 juin**, trois membres du conseil d'administration d'UCL ont participé à Toulon à la journée d'information et d'échanges aux **assises associatives du littoral** organisée par l'URVN PACA
- Le **25 mai**, UCL a participé avec les membres du GIP à l'**accueil de Chantal JOUANNO**, secrétaire d'Etat à l'environnement, lors de sa visite des Calanques à Morgiou
- Le **16 juin**, participation au **Grenelle de la mer** de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a donné lieu à une réflexion dans quatre ateliers : UCL était à l'atelier « La délicate rencontre entre la terre et la mer »
- Le **3 Juillet**, notre présidente a participé à l'**émission de France-Inter** à Paris « In extremis » animée par Isabelle AUTISSIER
- Le **18 septembre**, présence d'UCL au **forum MEDITAVENIR** « Le littoral méditerranéen à la conquête du Développement Durable », organisé par le Club de la presse au Lavandou.
- Le **2 octobre**, participation au **forum organisé par le GIP** avec Maud FONTENOY, ambassadrice du Parc National des Calanques
- Le **2 décembre**, **exposé** de notre présidente sur le parc national aux élèves du lycée agricole de Valabre.

---

## PROCHAINE CONFERENCE

- - -

Le peintre **Georges BRIATA** donnera le **mercredi 17 mars à 18 heures** une conférence sur « les Calanques et les peintres », à la **Cité des Associations, 93 la Canebière (métro Réformés)**. Cette manifestation se déroulera en partenariat avec la Société de Géographie de Marseille. Retenez bien la date de cette conférence exceptionnelle.

**LE POINT SUR  
LES NOUVELLES ACQUISITIONS DU  
CONSERVATOIRE DES ESPACES LITTORAUX  
ET DES RIVAGES LACUSTRES (CELRL)  
DANS LES CALANQUES**

- - -

- **la parcelle de Carpiagne**, incluse dans le territoire du site Classé des Calanques au sud de la route RD 559, bénéficie d'un accord de principe de l'Armée pour sa cession au bénéfice du Conservatoire depuis avril 2009,

- des enclaves privées, situées dans des terrains appartenant déjà au Conservatoire dans la **Muraille de Chine**, vont être acquises par celui-ci,

- le Conseil Municipal de Marseille a donné son accord pour le transfert de 140 ha des îles du **Frioul**. Cet accord devrait se concrétiser au cours du 2<sup>o</sup> semestre 2010,

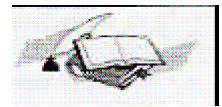
- un accord de principe a été passé avec l'Armée pour le **Mont Rose**, il n'est pas sûr que cette acquisition puisse être réalisée dès 2010,

- enfin, le Conservatoire a approché EdF pour la **Calanque de Podestat**, mais cette cession n'est pas à l'ordre du jour pour EdF.

---

**A LA DEVANTURE DU LIBRAIRE**

- - -



"**LES PARCS NATIONAUX EN FRANCE**" – Photographies de Patrick DESGRAUPES – Textes de Michel FONOVICH – Préface Nicolas HULOT – Editions Aubanel - 2009

"**MAZARGUES ET SES CALANQUES**" - Raymond Cresp et Evelyne Lyon-Lavaggi -Editions Alan Sutton – 3<sup>ième</sup> trimestre 2009

## APPEL A COTISATION

---

*N'oubliez pas votre cotisation pour l'année 2010, ce sont elles qui permettent à UCL de mener à bien la mission qu'elle s'est donnée et que vous lui avez confiée : protéger le massif des Calanques contre toute dégradation.*

Je soussigné(e) :-----  
Demeurant : -----  
Téléphone :----- Portable : -----  
Adresse e-mail : -----

Renouvelle ma cotisation pour 2010

Adulte	: à partir de	15 €	Membre donateur	: à partir de	20 €
Couple	: à partir de	25 €	Association	: à partir de	35 €
Mineur, Etudiant	: à partir de	15 €	Parrainage	: à partir de	20 €

*Ce bulletin et le montant de la cotisation sont à faire parvenir à : Union Calanques Littoral – 5, avenue des Chutes Lavie - 13004 Marseille.*

## A CEUX QUI CHANGENT D'ADRESSE !

---

Si vous déménagez, pour continuer à recevoir votre journal, n'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse, ainsi que vos e-mails.



**L'Echo des Calanques est édité par l'association Union Calanques Littoral.**

5, avenue des chutes Lavie - 13004 Marseille - [ucl.association@free.fr](mailto:ucl.association@free.fr)

N° ISSN: 1251-3741

Directeur de la publication : Madeleine Barbier-Brossat,

Imprimé par nos soins avec la participation de Geneviève Aprosi, Mireille Crillon, Renée Dubout, Claude Thomas.

L'action d'UCL est soutenue par une subvention du **Conseil Général** que nous remercions très vivement.